

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Sylvie Frantz](#)

<https://www.cadre21.org/membres/54f66f7b4b8e455231132f0b>

Date d'obtention : 2023-12-06 17:03:33

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Rencontrer le jeune concerné (celui qui a signalé) et déclencher le protocole Sexto.

Recueillir les informations, qui est impliqué, quelle est la situation actuelle et quelles genres de photos a été envoyés et à qui. Définir si c'est un acte impulsif ou criminel. Il est important d'être bienveillant et de rassurer les jeunes victimes. L'intervention doit se faire rapidement pour ne pas que les photos se propagent sur les réseaux. Éduquer les jeunes qui pensent souvent qu'envoyer des photos intimes est banale et sans conséquence.

Déclencher le protocole en individuel pour chacune des personnes concernées.

Si c'est un acte impulsif entre deux personnes consentantes, saisir les appareils cellulaires et informer le policier dans notre école.

S'il s'agit d'un acte criminel (malveillant) NE pas compléter la grille d'évaluation et se diriger vers le policier à l'école. Le jeune sera poursuivi et une enquête criminelle sera ouverte. Les appareils doivent être confisqués et mis dans des sacs scellés avec les élèves concernés. Les parents des jeunes concernés doivent être mis au courant de la situation. Ainsi que la DPJ.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Qu'en tous temps le policier de l'école doit être mis au courant même pour un acte impulsif.

Une situation qui peut sembler être un cas impulsif, peut en creusant la situation, cacher des événements plus inquiétants voir criminels. C'est donc pourquoi qu'il est important de suivre les étapes de la trousse. Ne jamais regarder le contenu des cellulaires.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Sincèrement, il m'est arrivé une situation de sexto cette année et ce pour la première fois dans ma carrière de plus de 25 ans.

J'ai été déboussoler et la situation était d'ordre impulsif et elle ne s'est pas propagée à travers les réseaux.

Nous sommes une belle équipe dans notre école et donc, j'ai travaillé étroitement avec la psychoéducatrice et la direction.

J'ai donc beaucoup appris de la formation. Merci!

Avec l'application, vous allez peut-être me trouver étrange mais c'est de confisquer le cell des jeunes. Nous travaillons en adaptation scolaire et nos jeunes sont vissés à leur cell. Leur demander de les laisser dans un bac avant de rentrer en classe est tout un défi. Nous avons des crises à ce sujet. :(

Pour le reste, l'étape la plus délicate pour moi est de vérifier les informations. C'est une étape qui peut-être longue et délicate. Ça peut impliquer beaucoup de monde et dans une école avec la charge de travail, les journées passent trop vite.

C'est avec toutes les informations prises de chaque personne impliqué et en individuelle qu'une bonne évaluation de la situation peut-être prise.